

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. OPPOSABILITÉ

Les présentes conditions générales, de même que nos conditions particulières, sont réputées être admises par nos clients même au cas où elles sont en contradiction générales ou particulières.

2. ETUDE

Tout projet ou étude réalisé à la demande du client et non suivi d'exécution lui sera porté en compte.

3. OFFRES

Sauf disposition expresse contraire, la durée de validité de nos offres est limitée à 4 mois.

4. FORMATION DU CONTRAT

1. En cas de commande écrite du client, nous ne sommes engagés qu'après acceptation écrite de notre part.
2. Une commande verbale engage le client dès offre et dans la mesure où elle a reçu un début d'exécution de notre part.

5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

1. Le client qui nous donne un ordre de reproduction est censé en avoir le droit. Il nous garantit en cas d'éventuelles réclamations de tiers.
2. Tous les modèles, croquis, compositions, clichés, films, etc. créés par nous restent notre propriété exclusive et ne peuvent être ni modifiés, ni limités, ni reproduits sous quelque forme que ce soit sans notre autorisation préalable et écrite.
3. La facturation de tels travaux au client n'entraîne aucune dérogation à cette règle.
4. Le client ne peut s'opposer à ce que notre nom soit mentionné sur les imprimés.

6. IMPRESSION, ÉPREUVES ET BON À TIRER

La remise du bon à tirer ou de l'ordre d'imprimer, dûment signé et daté, nous dégage de toute responsabilité du chef d'erreur ou d'omission constatée après l'impression.

Le bon à tirer reste notre propriété et fait preuve en cas de litige.

7. DÉLAIS DE LIVRAISON

Nos délais ne sont donnés qu'à titre indicatif et au mieux de nos prévisions.

8. PAIEMENT

Nos factures sont payables à trente jours de leur date.

Tout retard de paiement entraîne, sans mise en demeure préalable, des intérêts moratoires au taux de 12% l'an.

Nous nous réservons en outre le droit, lorsque le retard de paiement est supérieur à quinze jours, d'appliquer de plein droit et sans sommation une pénalité forfaitaire et irréductible égale à 15% des montant restants dus avec minimum de 75 EUR.

9. RÉCLAMATIONS

Pour être valable, toute réclamation doit se faire dans les quarante-huit heures qui suivent la livraison de la marchandise ou la fourniture du service.

Si le client reste en défaut de prendre livraison, le délai de quarante-huit heures prend cours à la réception de la facture, de la note d'envoi ou de tout document similaire.

L'utilisation, fut-elle partielle, de la fourniture par le client entraîne de plein droit l'agrément de celle-ci.

10. LITIGES

En cas de litige, le Tribunal de Commerce de l'arrondissement judiciaire de notre siège social sera seul compétent.

11. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Tous travaux et fournitures livrés par IN FINE GRAPHIC DESIGN demeurent sa propriété jusqu'au paiement intégral des factures par le client. Ils pourront être revendiqués auprès de celui-ci ou de tout tiers en cas de défaut de paiement.